

CONSULTATION TABAC, ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Unité des dépendances
en médecine de premier recours



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Présentation

Vous vous posez des questions concernant votre consommation de tabac, d'alcool, de médicaments ou d'autres substances ?

L'Unité des dépendances en médecine de premier recours (UDMPR) vous propose une évaluation, une orientation et un traitement en lien avec ces problématiques.

Pour qui ?

Toute personne majeure, présentant un problème en lien avec la consommation de substances, de dépendance ou ayant simplement des questions concernant son rapport aux substances (tabac, alcool, cannabis, héroïne, cocaïne, médicaments, etc.) peut s'adresser à l'unité.

Par qui ?

L'équipe spécialisée est composée de médecins généralistes, d'une infirmière et d'un psychologue. Elle travaille avec le service social du Service de médecine de premier recours.

Prestations

Prise en charge

L'UDMPR intervient en toute confidentialité à la demande directe des personnes présentant un problème de consommation. Sur demande, des conseils ou un suivi psychologique peuvent être apportés aux proches.

L'unité fournit également des conseils et procède à une évaluation de la situation à la demande des proches, des médecins traitants ou d'autres professionnelles et professionnels concernés.

Le traitement des consommations problématiques repose sur l'approche motivationnelle. L'équipe soignante respecte les objectifs du patient ou de la patiente et l'accompagne vers une amélioration de son état de santé physique et psychique en l'aidant à trouver les moyens et outils pour y parvenir.

Votre traitement personnalisé

Vous avez le choix de stabiliser, diminuer ou stopper votre consommation de substance. En premier lieu, le ou la médecin propose un bilan complet physique, psychologique et social, qui permettra d'établir des recommandations médicales.

Suite au bilan, l'équipe propose un programme adapté

Il peut comprendre :

- ▶ des conseils appropriés concernant votre consommation (réduction des risques pour la santé)
- ▶ un/des traitements médicamenteux
- ▶ un suivi médical centré sur vos problèmes de santé spécifiques
- ▶ des entretiens pour augmenter votre motivation afin de diminuer ou stopper vos consommations
- ▶ des entretiens psychologiques (thérapie de famille, thérapie cognitivo-comportementale)
- ▶ des programmes pour diminuer la prise d'alcool ou d'autres substances (programme Mes choix)
- ▶ une participation à différents groupes (aide à l'abstinence, groupe de proches, etc.)
- ▶ des techniques centrées sur la prévention des rechutes
- ▶ le suivi spécifique pour récupérer un permis de conduire ou traiter des questions juridiques (ex. divorce)
- ▶ une prise en charge de vos éventuelles difficultés sociales
- ▶ une hospitalisation si indiquée
- ▶ un travail en réseau avec diverses institutions du canton et de la Suisse romande (médecins traitants, proches, associations)
- ▶ une consultation de cannabinoïdes à usage médical.

Mes Choix Alcool, Cannabis, Autres substances

Le programme s'adresse aux personnes qui veulent réduire leur consommation tout en étant pas ou peu dépendantes.

Ces programmes sont composés de six étapes (remboursées par la LAMal) réalisables seule ou seul, avec un accompagnement ou en groupe. Il vous permet d'augmenter votre confiance et votre capacité à contrôler votre consommation. Il vous permet de faire le point, définir votre objectif et trouver des stratégies afin de diminuer votre consommation. Ensuite, un suivi à votre rythme vous est proposé pour maintenir vos résultats.

Pour plus d'informations :

 www.meschoix.ch

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Contact

☎ 022 372 95 37

➔ www.hug.ch/medecine-premier-recours/unite-dependances

✉ udmpr@hcuge.ch

Responsable ad interim

Dr Thierry Favrod-Coune, médecin adjoint

✉ thfc@hcuge.ch

Unité des dépendances

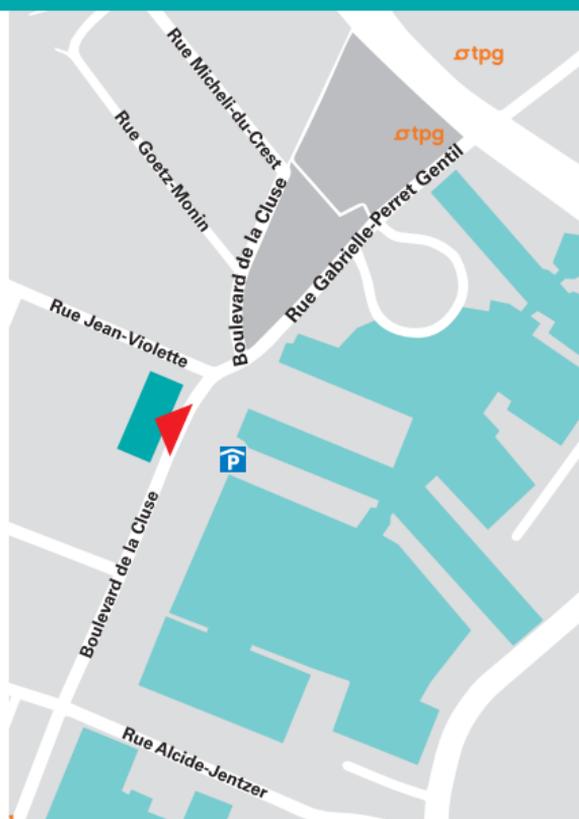
Service de médecine de premier recours
Bd de la Cluse 75
1205 Genève

Accès

Bus 1, 5, 7 et 35, arrêt « Hôpital »
Tram 12 et 18, arrêt « Augustins »
Léman Express, arrêt « Genève-Champel »

Parkings

H-Cluse et H-Lombard



Ce dépliant a été réalisé par l'Unité des dépendances avec la collaboration de la Direction de la communication.